

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 393 relative à une réquisition de passage à Mme Fixer (Marguerite), en religion sœur Marie-Stéphanie.

n° 393

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
17 avril 1948

Numéro JO  
n° 4 du 30/04/1948

Date du numéro  
30 avril 1948

### VISAS

Le Gouverneur de la côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Une réquisition de passage en 2° classe pour Marseille est accordée à Mme Marguerite Tixier, en religion sœur Marie-Stéphanie, rapatriée sanitaire,

#### Art. 2

Mme Marguerite Tixier, en religion sœur Marie-Stéphanie, rejoindra Marseille par première occasion maritime, pour compter du 15 avril 1948.

#### Art. 3

La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**